

**VILLAGE DE POINTE-VERTE**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION ORDINAIRE**

**Date :** le 28 février 2022

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Salle du conseil

---

**1. Ouverture de la réunion**

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

**2. Relevé des présences et constatation du quorum**

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Roger Guitard – conseiller (par visioconférence)
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière

Était absent :

- Emilie Dilhac – Agente communautaire/communication

- *Toutes précautions prises et toutes consignes suivies en raison de la covid-19*

Le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

<b>Résolution : 18-22</b>	<b>Proposée par : Roger Guitard</b> <b>Appuyée de : Brigitte Guitard</b>
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant**

**5. Présentations diverses – Néant**

## 6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

### a) Résolution – Réunion ordinaire du 31 janvier 2022.

<b>Résolution : 19-22</b>	<b>Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Roger Guitard</b>
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 31 janvier 2022 soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 3 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

### b) Résolution – Réunion extraordinaire du 14 février 2022.

<b>Résolution : 20-22</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau</b>
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 février 2022 soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 3 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 7. Affaires découlant des procès-verbaux – Néant

## 8. Rapports

### a) Rapport du maire

#### i. Résolution – Rapport et dépenses du maire – Février 2022

<b>Résolution : 21-22</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
Que le rapport et les dépenses du maire soit acceptés tel que présenté le 28 février 2022.	
<b>Pour :</b> <b>Contre :</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

À noter, le maire avise les membres du conseil qu'il sera absent du 14 avril au 3 mai 2022. Il a déjà fait des préparations pour son absence en discutant avec certains membres individuellement.

Le maire souhaite aussi signaler qu'il y a eu une réunion tenue aujourd'hui (lundi 28 février 2022 à 14 h 30) avec un groupe de citoyens et le département d'Habitation du la province du Nouveau-Brunswick. Une lettre sera préparée par la directrice et une mise à jour sera faite à une date ultérieure.

### b) Rapport des comités

#### i. Comité de Ressources Humaines

Le président, conseiller Ronnie Arseneau donne un compte rendu concernant l'entente de rendement de la directrice. Tous les documents ont été révisés par les deux villages. Une résolution est à l'ordre du jour au point #17.

#### ii. Comité de Finance – Néant

#### iii. Comité des Travaux Publics – Voir rapport de la directrice générale

- iv. Bassins Versants  
Conseiller Roger Guitard dit que deux rencontres ont eu lieu. Une pour l'évaluation du directeur, M. Yanick Thériault et l'autre afin de faire les suivis auprès de la CSR.
- v. Autre :
  - Autorité portuaire : Conseiller Arseneau avise les membres du conseil que nous sommes encore en attente d'une lettre modèle du gouvernement fédéral. De plus, le bail de cinq (5) est dû. Le président de l'Autorité portuaire, M. Yvon Arseneau travaille avec le département des Pêches & Océans.
  - La Barque : Conseillère Guitard avise les membres du conseil qu'il y aura, sous peu, une demande de rencontre de la part de La Barque concernant le futur de l'organisation et l'utilisation du bâtiment qui appartient toujours au Ministre de l'éducation du gouvernement provincial.

c) Rapports des employés.es

- i. Direction générale – La directrice présente son rapport écrit et répond à quelques questions.  
La directrice ajoute :
  - La directrice souhaite ajouter que la demande pour refaire la rue du Quai a été remise et c'est très prometteur. Le pourcentage de la part du village serait de 26.67 % (environ 362 135 \$). La directrice ajoute que nous avons les fonds.
  - SCADA – Le système est branché. Il manque seulement une petite pièce et compléter une deuxième formation avec la direction et les travaux publics. Toutes les alarmes sont maintenant fonctionnelles.
- ii. Développement communautaire & de la communication – L'agente a soumis son rapport écrit.
- iii. Travaux publics – Voir Point #8. c). i.

**9. Finance**

- a) Résolution – Approbation des rapports financiers de décembre 2021  
**CE POINT EST OMIS.**

**10. Travaux Publics / Transport / Environnement**

- a) Rue du Quai – Voir le rapport de la directrice générale au Point 8. c) i.
- b) Révision des projets 2022  
La directrice générale avise les membres du conseil que les employés sont en train de faire une mise à jour complète des projets 2022 qui sera présentée au conseil à une date rapprochée. Elle est prévue de rencontrer les ingénieurs municipaux d'ici deux (2 semaines).

**11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro**

Le maire avise les membres du conseil qu'il y a une lettre envoyée à toutes les municipalités de la part de la ville de Frédérickton (voir correspondances). Quelques membres de la BNPP ont été à Frédérickton afin de les appuyer avec le rassemblement d'objecteurs aux restrictions Covid-19. Il dit que le Chef de la BNPP, M. Roger Clavet, s'en occupe. C'est commun de voir de tel échange de service entre les forces. De plus, il n'aura pas d'effet signifiant au budget.

**12. Affaires communautaires et tourisme – Néant**

**13. Urbanisme et aménagement**

a) Rapport de construction – Janvier 2022

**14. Affaires régionales**

a) Nouvelle gouvernance locale

Le maire donne une mise à jour. La prochaine réunion est prévue ce mercredi.

Il y a une possibilité que la restructuration de la CSR Chaleur soit repoussée afin de compléter tous les travaux entourant la nouvelle gouvernance.

b) Résolution – Gestion des actifs – Gouvernance locale

<b>Résolution : 22-22</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard</b> <b>Appuyé de : Ronnie Arseneau</b>
<p>Attendu que la réforme de la gouvernance locale viendra créer une nouvelle entité composée des municipalités actuelles de Beresford, Nigadoo, Pointe-Verte et Petit-Rocher ainsi que des DSL avoisinants ;</p> <p>Qu'il soit résolu, qu'un groupe de travail visant la transition vers un programme de gestion des actifs pour la future entité 11 soit formé et que ce groupe de travail travaille conjointement avec le comité de transition pour l'entité 11 et son facilitateur.</p> <p>Le mandat de ce groupe de travail sera de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aborder le développement du programme de la gestion des actifs d'un front commun avec les municipalités et DSL qui formeront la future entité 11.</li><li>• Identifier les différences de préparation des différentes municipalités et tenter de combler les écarts.</li><li>• Poser les assises d'un programme de gestion des actifs pour la future entité 11 en utilisant les données et initiatives prises jusqu'à maintenant par les municipalités individuelles.</li><li>• Tenter de rediriger les diverses sources de financement obtenu pour des projets individuels ne tenant plus la route vers des projets permettant le développement d'un programme de gestion des actifs cohérents pour l'entité 11.</li><li>• Œuvrer à apporter la future entité 11 en conformité avec les objectifs de province pour la phase II</li></ul> <p>Qu'il soit également résolu que les données techniques amassées de développés en gestion des actifs soient partagées librement et dès maintenant entre les membres du groupe de travail de gestion des actifs qui seront nommés par les municipalités ainsi qu'avec les experts techniques externes divers qui collaboreront à l'initiative, par exemple, mais non limités à CSR Chaleur, CSR Nord-Ouest, la Province du Nouveau-Brunswick, la FCM, l'AFMNB, le comité de transition et divers experts-conseils.</p>	
<b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**15. Correspondance – 2022-01-29 AU 2022-02-25**

a) Reçues

b) Envoyées

Rue des Caps : La directrice générale avise les membres que la lettre a été envoyée concernant la rue des Caps. Une copie sera ajoutée au Dropbox sous peu.

## 16. Arrêtés et politiques – Néant

## 17. Ressources Humaines

### a) Résolution – Salaire de la directrice générale

<b>Résolution : 23-22</b>	<b>Proposé par : Ronnie Arseneau</b> <b>Appuyé de : Brigitte Guitard</b>
Attendu que le processus d'évaluation de l'entente de rendement de la directrice générale a été complété avec succès ;  Attendu qu'une rétroaction positive a été reçue de la part du village de Nigadoo ;  Que les membres du conseil votent en faveur d'accorder une augmentation de salaire de deux (2) échelons et qui sera rétroactif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022.  <p style="text-align: right;">*Référence : Politique de ressources humaines, Annexe B</p>	
<b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 18. Affaires Nouvelles

### a) Parc Atlas – mises à jour.

Le maire donne une mise à jour. Le CN est d'accord de faire le transfert de l'entente concernant le droit de passage sur leur terrain pour le montant de 500 \$ plus taxe. Le maire explique qu'il a donné son accord en raison qu'il peut faire une décision discrétionnaire. Les membres sont d'accords afin de faire avancer la vente du parc.

### b) Résolution – Projet de loi du NDP pour interdire les symboles haineux

<b>Résolution : 24-22</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard</b> <b>Appuyé de : Ronnie Arseneau</b>
Que les membres du conseil du village de Pointe-Verte soutiennent le projet de loi C-229, Loi sur l'interdiction des symboles de haine, de l'initiative parlementaire du député Peter Julian.	
<b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 19. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h.

**\*Prochaine réunion extraordinaire est prévue le lundi 14 mars 2022 à 18 h 30.**

**\*Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 28 mars 2022 à 19 h.**